

commerciales. Les producteurs ne l'obtiendront que s'ils le désirent, puisque le choix leur sera laissé. Je tiens à bien préciser que rien ne leur sera imposé. Si les agriculteurs votent contre cette proposition, c'est très bien, ce sera leur décision. Ces dispositions sont prévues dans le projet de loi dont la Chambre est saisie aujourd'hui.

● (1700)

Si les agriculteurs se prononcent en faveur d'un prix paritaire pour le bœuf, le porc ou les céréales, comme il est prévu au début du projet de loi, il y aura encore une fois un comité consultatif qui sera élu par les producteurs, et non nommé par le gouvernement. C'est un peu la même chose pour le comité consultatif de la Commission du blé qui est élu dans toutes les Prairies. Voilà, je pense, qui décrit très brièvement ce que nous pensons du projet de loi C-232 sur les prix paritaires.

Pour conclure, je voudrais remercier les douzaines d'agriculteurs qui ont manifesté leur intérêt pour cette mesure. Un comité de producteurs des Prairies est venu à Ottawa il y a trois semaines environ en pleine saison des semailles. Ils sont venus parler aux députés non seulement du gouvernement, mais également des deux partis de l'opposition. Ils ont discuté avec la plupart des membres du comité de l'agriculture, y compris son président. Ils ont insisté sur le fait que la plupart des gens qu'ils connaissaient jugeaient important d'établir des prix paritaires au Canada. Signalons que ces organisations agricoles se sont réunies à Regina mardi dernier pour discuter de ce projet de loi. Six d'entre elles ont déclaré publiquement, lors d'une conférence de presse, qu'elles approuveraient le principe de cette mesure. Bien sûr, elles ont également indiqué leur désaccord à propos de certains détails. C'est normal et parfaitement naturel. Voilà pourquoi il est important de veiller à ce qu'une mesure comme celle-là soit renvoyée au comité pour y être examinée à fond.

Fait intéressant à signaler à propos de ces organismes agricoles c'est qu'ils sont extrêmement divers. Il y avait là le Syndicat national des cultivateurs, le Saskatchewan Wheat Pool, le Palliser Wheat Growers Association, le Canadian Agricultural Movement, un groupe d'éleveurs portant le nom de Cow-Calf Association ainsi que le Canola Council of Canada. Ces six groupes se sont dits d'accord sur le principe des prix paritaires lors d'une conférence de presse tenue à Regina. J'ai été élevé dans une ferme et je sais qu'il est très rare que tous ces groupements agricoles se réunissent pour approuver quoi que ce soit. Cela nous indique, je pense, et je crois que cette question doit rester en dehors de tout sectarisme, que les agriculteurs des Prairies se sont unis pour défendre une idée importante. Ce qu'ils veulent, c'est qu'un comité étudie la question, qu'il y ait des audiences publiques et que la Chambre agisse rapidement. Si nous ne le faisons pas, de plus en plus d'agriculteurs feront faillite. Par conséquent, j'exhorte mes collègues des trois partis à renvoyer la teneur de ce projet de loi au comité.

Prix paritaires

Ces derniers jours, j'ai discuté avec différents députés dans l'espoir que nous pourrions nous entendre pour adopter une motion renvoyant cette question au comité. Je crois que c'est la marche à suivre et peut-être qu'au cours de l'après-midi, un député pourra proposer une motion en ce sens.

Je voudrais remercier mes collègues, les députés du parti libéral et ceux du parti conservateur de leur coopération. J'espère que cette question sera renvoyée au comité et que le comité permanent de l'agriculture pourra tenir dès cet été des audiences publiques. J'espère qu'on prendra les mesures voulues en vue d'établir des prix paritaires pour les produits agricoles. Je le répète, je ne suis pas d'accord à 100 p. 100 sur tout le contenu de ce projet de loi. Nous allons en discuter et j'espère que la Chambre acceptera que le comité permanent de l'agriculture l'examine.

Je voudrais parler du cas particulier d'un agriculteur de la région de Yorkton qui s'appelle Jim Coueslan. C'est la personne qui a été choisie par les six organisations agricoles de Regina, mardi, comme porte-parole à propos des prix paritaires. C'est un ancien annonceur agricole de Yorkton, à la station de radio CJGX, et un exploitant agricole de la région de Saltcoats, dans ma circonscription. Je voulais le remercier publiquement. Je n'ose pas mentionner d'autres noms, car j'en oublierais trop. Je pense que ce qu'ont fait ces agriculteurs est extrêmement stimulant. Ils se sont ralliés à une idée, ils ont soulevé l'intérêt du public pour cette idée et l'ont vulgarisée. En tant que député de Yorkton-Melville, je suis très fier de jouer un petit rôle dans cette tentative pour que la question soit étudiée sérieusement par le Parlement du Canada pour la première fois. J'espère avoir la collaboration de la Chambre.

M. Peter Elzinga (Pembina): Monsieur le Président, pour commencer je voudrais dire au député de Yorkton-Melville (M. Nystrom) que notre parti lui dispute le privilège de faire renvoyer cette question au comité permanent de l'agriculture.

Des voix: Bravo!

M. Elzinga: Cela dit, je voudrais vous faire partager certaines considérations relatives au secteur de l'agriculture dans son ensemble. Je comprends la sincérité du député qui a présenté ce projet de loi et je la respecte. Toutefois, le NPD nous sort beaucoup de platitudes alors que nous nous attachons au concret et que nous voulons résoudre les difficultés économiques auxquelles le secteur agricole fait face. En regardant cette mesure législative, on voit que l'on trompe tout le monde sur son rôle exact.

Samedi soir dernier, je parlais à un groupe pour la «survie des exploitations agricoles» dans ma circonscription. Certains ont mentionné cette mesure et indiqué qu'elle créerait la parité pour tous les produits agricoles. Rien n'est plus loin de la vérité. On se contente, dans ce projet de loi, d'établir des prix paritaires pour le blé, l'avoine et l'orge choisie pour la consommation humaine au Canada. Or c'est là une très faible portion du grain qui est produit chez nous. A vrai dire, je ne pense pas que l'on soit allé assez loin avec cette mesure.

M. Nystrom: C'est un bon début, cependant!